



AVIS AU PUBLIC
ENQUETE PUBLIQUE – COMMUNE DE MAINXE-GONDEVILLE

Par arrêté n°2020-10, en date du 26 mai 2020, le Président de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Mainxe. Cette élaboration vise principalement à permettre le développement mesuré de l'urbanisation et à valoriser la dominante agricole de la commune.

L'enquête publique se déroulera du du lundi 15 juin 2020 au vendredi 17 juillet 2020 inclus.

Le public est invité à consulter le dossier de P.L.U. et à faire part de ses observations, propositions et contrepropositions :

- Au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac : 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac
 - o Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30,
 - o Les vendredis de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00.
- A la mairie de Mainxe-Gondeville : Gondeville, 1 route Isaac-de-Laisné, 16200 Mainxe-Gondeville
 - o Les lundis et mercredis de 8h30 à 12h00
 - o Les vendredis de 14h00 à 17h00
- Sur le site internet de Grand Cognac : www.grand-cognac.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du siège de Grand Cognac et de la mairie de Mainxe-Gondeville.

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet de P.L.U. pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés au siège de Grand Cognac et à la mairie de Mainxe-Gondeville aux dates et heures indiquées ci-dessus. Elles pourront également être adressées par mail (plu-mainxe@grand-cognac.fr) ou par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante :

M. Hervé HUCTEAU
Enquête publique du PLU de Maxine
Hôtel de Communauté - Grand Cognac Communauté d'agglomération
6 rue de Valdepeñas CS 10216
16111 COGNAC

Monsieur Hervé HUCTEAU, consultant, désigné commissaire-enquêteur par le Président du tribunal administratif de Poitiers, sera présent pour recevoir le public :

- **Lundi 15 juin 2020 de 9h00 à 12h00 au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac - 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac**
- **Vendredi 26 juin 2020 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Mainxe-Gondeville - Gondeville, 1 route Isaac-de-Laisné, 16200 Mainxe-Gondeville**
- **Mercredi 1er juillet 2020 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Mainxe-Gondeville - Gondeville, 1 route Isaac-de-Laisné, 16200 Mainxe-Gondeville**

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

6 rue de Valdepeñas CS 10216 ♦ 16111 Cognac Cedex

tél. 05 45 36 64 30 ♦ contact@grand-cognac.fr

♦ www.grand-cognac.fr



- **Vendredi 10 juillet 2020 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Mainxe-Gondeville - Gondeville, 1 route Isaac-de-Laisné, 16200 Mainxe-Gondeville**
- **Vendredi 17 juillet 2020 de 14h00 à 17h00 au siège de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac - 6 rue de Valdepeñas 16100 Cognac**

Les permanences s'effectueront dans le strict respect des gestes barrières. Du gel hydroalcoolique sera notamment mis à disposition.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés au siège de Grand Cognac, à la mairie de Mainxe-Gondeville et sur le site internet de Grand Cognac, à l'issue de l'enquête.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès d'Olivier FLORINE, chargé de mission PLUi à la Communauté d'agglomération de Grand Cognac (06.43.11.74.02 – olivier.florine@grand-cognac.fr).